

Le contrat d'attractivité du bassin du Grand Pau – Pays de Nay

Ce territoire de contractualisation réunit Le Grand Pau – lui-même composé de 3 EPCI : les Communautés de communes de Luys-en-Béarn, Nord Est Béarn et la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées autour d'un Pays (231 000 habitants) – et la Communauté de communes du Pays de Nay (28 000 habitants).

Le territoire de contractualisation présente plusieurs enjeux communs identifiés par les diagnostics des deux entités, notamment en matière de structuration des filières économiques, de développement des relations entre le monde de l'entreprise et celui de la formation-recherche.

Autre enjeu fort pour ce territoire, l'attractivité touristique et patrimoniale.

La transition environnementale et énergétique, par le développement de projets inédits dans la production d'énergies vertes ou la réduction de la consommation primaire d'énergie constitue une opportunité à consolider.

Conscients des réels atouts de leur bassin de vie (présence de filières d'excellence, cadre de vie remarquable, patrimoine historique...), les EPCI composant le territoire de contractualisation souhaitent que le Contrat d'Attractivité avec la Région Nouvelle Aquitaine soit un des outils permettant la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable pour le territoire.

La stratégie du contrat s'appuie sur 5 enjeux :

Pour le Grand Pau :

1. Renforcer le Grand Pau et son cœur de pays en tant que territoire d'équilibre et d'attractivité au Sud de Nouvelle-Aquitaine
2. Inscrire le développement durable au cœur du projet de territoire
3. Organiser et structurer les bassins de vie

Pour le Pays de Nay :

1. Favoriser un développement équilibré et solidaire des équipements et des services sur un bassin de vie quotidienne attractif
2. Renforcer les atouts économiques des territoires tout en se diversifiant
3. Engager un modèle de développement rural plus soutenable

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : le pôle entrepreneurial Laherrère, le train de Pyrène (valorisation de l'itinéraire Pau-Canfranc par la mise en place d'une signalétique et d'animations touristiques et patrimoniales), une légumerie collective, les halles centrales de Pau (réhabilitation du pôle commercial principal du centre-ville de Pau pour favoriser et faciliter la vente des produits alimentaires locaux en circuits courts), une Opération Collective de Modernisation (OCM) sur le Pays de Nay, la promotion du site industriel aéronautique de Bordes (Aéropolis) ou enfin un réseau de chaleur et filière bois énergie.